

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU SYNDICAT MIXTE
DU BASSIN VERSANT DU TARN-AMONT

DE_2020_001

Décision modificative n°3 sur l'exercice comptable 2019

L'an deux mille vingt et le dix mars, le comité syndical, dûment convoqué, s'est assemblé au nombre prescrit par la loi à Mostuéjols, sous la présidence de Henri COUDERC.

Étaient présents : Claude ALIBERT, Jean-Pierre ALLIER, André BOUDES, Bernard CASTANIER, Patrick CONTASTIN, Henri COUDERC, Jean-Claude FOURNIER, Simone GÉLY, Daniel GIOVANNACCI, Hubert GRANIER, Serge GRASSET, René JEANJEAN, Madeleine MACQ, Pierre PANTANELLA, Gérard PRÊTRE, Guy PUEL

Étaient représentés : Bernard POURQUIÉ par Guy PUEL

Secrétaire de séance : Gérard PRÊTRE

Date de convocation : 28 février 2020

Délégués du comité syndical		
En exercice : 23	Présents : 16	Pouvoirs : 1
Résultat du vote		
Pour : 14	Contre : 0	Abstention : 3

La présente délibération annule et remplace la délibération DE_2019_065 du 5 novembre 2019 portant sur la décision modificative n°2.

Le président expose au comité syndical que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2019, ayant été insuffisants, il est nécessaire de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT		DÉPENSES	RECETTES
022	Dépenses imprévues	-19 565,75	
6236	Catalogues et imprimés	-24 540,00	
6281	Concours divers (cotisations)	-2 800,00	
6227	Frais d'actes et de contentieux	-1 600,00	
6156	Maintenance	-540,00	
002	Résultat de fonctionnement reporté		-49 045,75
TOTAL FONCTIONNEMENT		-49 045,75	-49 045,75
INVESTISSEMENT		DÉPENSES	RECETTES
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés		49 045,75
1311-118	Subv. transf. État et établ. nationaux		-15 000,00
13151-118	Subv. transf. GFP de rattachement		-9 000,00
1312-118	Subv. transf. régions		-6 000,00

13151-119	Subv. transf. GFP de rattachement		-19 045,75
TOTAL INVESTISSEMENT		0,00	0,00
TOTAL		-49 045,75	-49 045,75

Le président invite le comité syndical à voter ces crédits.

Par trois abstentions et 14 voix "pour", le comité syndical, après avoir délibéré,

Vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré à Mostuéjols, les jours, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures.

Le président, Henri COUDERC

SYNDICAT MIXTE DU BASSIN VERSANT
TARN
AMONT

Acte rendu exécutoire
après dépôt en préfecture
le 11/03/2020
et publié ou notifié
le 11/03/2020